

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie
Nº M21- 0036292

Maladie *Maladie* Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *2582* Société : *RAM* *103802*

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : *Houari Abderrahmane*

Date de naissance : *01/01/1946*

Adresse : *90 Feridaa Nour Amira*

Tél. : *06 72 83 51 37* Total des frais engagés : *859,50* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : *04/02/2022*

Nom et prénom du malade : *Houari Abderrahmane* Age : *76*

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Bronchite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *El Jadida*

Le : *19/02/22*

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/12/22	C		14000	Residence des Jeunes Générales Boulevard Mohamed V Residence des Jeunes Générales Boulevard Mohamed V Residence des Jeunes Générales Boulevard Mohamed V Residence des Jeunes Générales Boulevard Mohamed V
11/12/22				Residence des Jeunes Générales Boulevard Mohamed V Residence des Jeunes Générales Boulevard Mohamed V Residence des Jeunes Générales Boulevard Mohamed V

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Signature Pharmacien	04/12/22	149,90 -
Signature Pharmacien	11/12/22	523,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
				MONTANTS DES SOINS	
				DEBUT D'EXECUTION	
				FIN D'EXECUTION	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G	
D	00000000	00000000	B		
	00000000	00000000			
	35533411	11433553			
D	H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G	MONTANTS DES SOINS
	00000000	00000000	B		
	00000000	00000000			
	35533411	11433553			
D	H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G	DATE DU DEVIS
	00000000	00000000	B		
	00000000	00000000			
	35533411	11433553			
D	H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G	DATE DE L'EXECUTION
	00000000	00000000	B		
	00000000	00000000			
	35533411	11433553			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



الدكتور كروال يوسف
Dr GUEROUAL Youssef

Nom : Henri Le : 11/02/2022

Abderrahmene

④ Tiger Men

299, v
88, 44 ~~o~~ o of 11/1/1963

W Zadru 6.2.20

3 lange 30-7 14

69th 4) Decade & Sign
125 & 31 JAS

Mr GUEROUAL Youssef
Médecine Générale
100 Avenue de l'Indépendance
Boulevard Ammacoule A 1er Etage
El Tarida
Tunisie

شارع محمد الخامس إقليمة دنيا عماره A رقم ١٦ الطالق الأول عيادة الدكتور كحيل سابقاً

📍 Résidence Dounia Immeuble A 1^{er} étage N° 1 Boulevard Mohamed V
(Ancien Cabinet du Docteur Kahil)

05 23 37 15 15 GSM 06 73 74 48 72

Nom : Hour. Abderrahmane 06/02/2022

79,50 Mlovanic Pas

78,90 Exo - u 5 jour

39,90 Exo - u

40,10 ③ Ica

36,40 Kopred 20

19,29 3gp lemn 20 patry

Dr. GUEROUAL
 OMNIPRATICIEN
 الطبيب العام
 N°1 Boulevard Mohamed V
 El Jadida
 Tél: 05 23 37 15 15 GSM 06 73 74 48 72

Dr. GUEROUAL Youssef
 OMNIPRATICIEN
 الطبيب العام
 N°1 Boulevard Mohamed V
 El Jadida

شارع محمد الخامس إقامة دنيا عماره A رقمه الطابق الأول (عيادة الدكتور كاهيل سعيد)

Residence Dounia Immeuble A 1er étage N°1 Boulevard Mohamed V
 (Ancien Cabinet du Docteur Kahil)

05 23 37 15 15 GSM 06 73 74 48 72



30

لأنسيز ين®

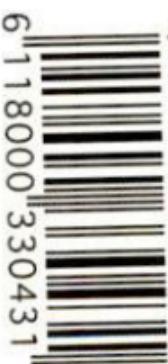
لانسوسيرازول

كبسولات ممتدة
المفعول 30 ملغم

كبسولة
28

Lanzen® 30

Gélules à libération prolongée 30 mg
28 gélules.



6 1118000 330431

67,20

Zadryl®

Cétirizine

10 mg

30 comprimés enrobés sécables

Zadryl® 10 mg
Cétirizine

30 comprimés enrobés sécables

POLY MÉDIC

Rue Amilid d'Inille - Casablanca Maroc
Dr N. HOUBUCHI - Pharmacien Responsable

88,40



14 comprimés pelliculés.

ICAM 5 mg

الدواء
سيديك
ريزبن

5 mg



عن طريق الفم
14 comprimés



AFRIC-PHAR

LOT
212030

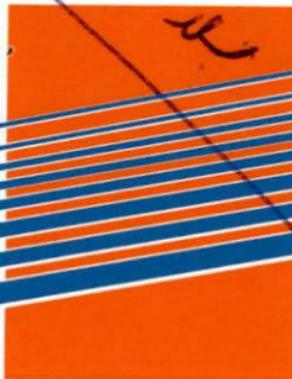
EXP
01/2023

PPV: 40 DH 10

Exomuc®

acétylcystéine 200 mg

Granulé
sans sucre
30 sachets



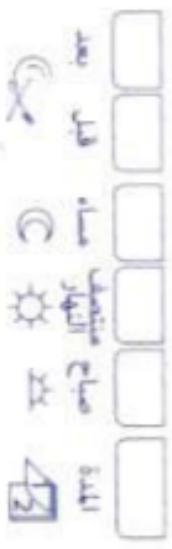
L 01 20006
PER - S E F 22
PPV 390 H 90

39,90



5 comprimés par boîte SOTHEMA
LOVANIC 500 mg

5 ملخ 500 mg
أقراص مغلفة قابلة للانكسار
عن طريق الفم



لوفانيك®
ليثوفيلوكساسين



٢٩١٣٠

كوليrid®

بريدنيزولون

20 ملغم

ميسن
كوليrid

عن طريق الفم

قرصاً فوار

20

PHARMAS 15

LOT : 4392

UT. AV : 10-24

P.P.V : 36 DH 40